



GIRO.COM

AVRIL 2001



*"Faire de chaque citoyen
un acteur éclairé de la
vie de sa commune".*



EDITORIAL

Conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, ce bulletin d'information vous sera désormais adressé régulièrement une fois par mois. Son volume restera réduit à 4 pages pour faciliter sa lecture et limiter les frais d'édition. Ses pages seront disponibles pour les informations en provenance des associations et une tribune libre sera ouverte. Notre ambition : faire de chaque citoyen de Giromagny un acteur éclairé de la vie de sa commune. Plusieurs rubriques seront suivies réguliè-

rement et vous permettront notamment de mieux comprendre le rôle des élus, les actions municipales, le fonctionnement des services, etc.

L'équipe de rédaction vous suggère donc de conserver ce bulletin auquel vous pourrez vous référer régulièrement en ce qui concerne la vie communale. Ce premier numéro est bien entendu largement consacré à la mise en place de la nouvelle équipe municipale. Tout n'est pas dit bien sûr ! patience et rendez-vous en mai pour le prochain numéro.

DU COTE DU CONSEIL MUNICIPAL

N'a-t-elle pas fière allure cette nouvelle équipe municipale portée à l'action par vos suffrages les 11 et 18 mars derniers. Grand angle et contre-plongée, le municipal photographe rivalise de talent avec les artistes de la presse locale. A ce jeu les grands gabarits occupent le terrain en première ligne où l'on reconnaît Gilles ROY, Bernard ANTOINE, Gilbert DEMOUGE et Michel STOLTZ. La 2ème ligne est féminine avec Marie-José NOVIER, Catherine BOHEME, Monique HEL-

BERT et Marie-Noëlle MARLINE. En 3ème ligne se présentent Agnès FREYBURGER, Stéphane JACQUEMIN, Sébastien MONA et Philippe SIMONIN. La 4ème ligne se compose de Bernard MURA, Marie-Thérèse ROOST, Christian CODDET et Gérard GACON. Dans le lointain on distingue Patrick DEMOUGE, Joseph NATTER, Jean LEFEVRE, Cyrille COULON, Denis MARSOT et Jean-Michel CAYOT. Mais au fait, où es-tu Céline BORDIER ?, perdue sous la mêlée ?

Où-est tu Céline ?



La première séance du conseil s'est tenue le 24 mars. Après l'élection sans surprise du maire qui a reconduit Gilles ROY dans ses fonctions antérieures, l'assemblée a essentiellement procédé à l'élection des membres des différentes instances communales et des représentants de la commune dans les nom-

breuses structures collectives. La liste est longue et sans doute fastidieuse aussi ces différentes instances et structures seront-elles présentées progressivement au cours des mois qui viennent (pour un accès plus rapide à ces informations, il est possible de consulter les délibérations N° 2850 à 2875 en

Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1500 ex. par
Rahin Edition Communication

Dépôt légal 04/2001

Parlons clair : l'indemnité mensuelle du maire a été fixée à 8032 F. et celle des adjoints à 2846 F. (chiffres bruts)

Des promesses qui tiennent : pas d'augmentation des taux d'imposition et réduction de la dette pour le budget 2001.



Gilles ROY

Le passage aux 35 heures interviendra en 2001 pour le personnel communal.

mairie). Après l'élection du maire, le conseil a procédé à l'élection des adjoints au maire. Ont été élus 1er adjoint chargé des finances, Bernard ANTOINE, 2ème adjoint chargé de la vie associative et de l'animation culturelle, Marie-Noëlle MARLINE, 3ème adjoint chargé des travaux, Gilbert DEMOUGE, 4ème adjoint chargé du cadre de vie et du développement économique et touristique, Jean LEFEVRE, 5ème adjoint chargé des sports, Michel STOLTZ, 6ème adjoint chargé de l'information et de la communication, Christian CODDET. N'hésitez pas à les interpeller pour toutes les questions relevant de leurs compétences, les journées du maire n'ayant que 24 heures comme celles de chacun ! Le conseil

La deuxième séance du conseil s'est tenue dans un délai très court, le 11 avril, afin de délibérer sur le budget communal qui avait été préparé par la précédente municipalité mais non voté dans la perspective des élections. Pas de surprise douloureuse à cette occasion au contraire de nombreuses communes alentours : conformément à ses engagements de campagne, la majorité municipale propose pour l'année 2001 de maintenir l'ensemble des taux d'imposition aux valeurs de l'année 2000 et d'affecter une part des ressources à la réduction de la dette, soit 932 000 F (environ 6% de la dette au 01/01/2001).

QUI ETES VOUS GILLES ROY ?

Je suis Comtois de souche, né à Morre, dans le Doubs. Mes parents tenaient un commerce dans l'alimentation et j'ai peut-être trouvé là les racines de mon métier de contrôleur de



a abordé ensuite la question des indemnités du maire et des adjoints. Ces indemnités sont encadrées par un barème fonction du nombre d'habitants. Pour une commune de 1000 à 3499 habitants, les indemnités brutes sont fixées à 9869 F/mois pour le maire et 2846 F/mois pour les adjoints. Bien que Giromagny frôle la catégorie supérieure, Gilles ROY propose de limiter l'indemnité du maire à 8032 F/mois et de fixer celle des adjoints à 2846 F/mois. (chiffres au 24 mars 2001, ces données étant déduites d'un pourcentage d'indice de la fonction publique). NB. Au titre de maire du chef-lieu de canton, une indemnité complémentaire de 15% est attribuée au maire de Giromagny, soit 1205 F/mois.

Dans ces conditions, le budget de fonctionnement s'élève à 13 536 420 F. et le budget d'investissement à 5 385 550 F., en équilibre avec un report positif de clôture de l'année 2000 de 644 636 F. Les principaux éléments de ce budget seront présentés dans GIRO.COM du mois de mai. Les subventions aux associations sont reconduites à leur taux antérieurs relevés de 3%. Il est à noter que le fonctionnement du théâtre du Pillier et du centre socio-culturel de la Haute Savoureuse relèvent à présent de la communauté de communes de la Haute Savoureuse (CCHS). (voir l'article ci-après).

gestion. Mon épouse est issue d'une famille installée de longue date à Giromagny et exerce le métier d'institutrice à Valdoie. Nous avons deux enfants, Virginie, institutrice elle aussi et bénévole à la Croix-Rouge et Florian, en école d'ingénieur à Grenoble, pompier volontaire à Giromagny. Après avoir pratiqué la lutte et le rugby dans ma jeunesse, mes loisirs sont maintenant plus calmes avec des ballades en forêt et l'entretien de la maison familiale, dans le quartier du Mont Jean. Mes hobbies vont aussi à la lecture d'ouvrages historiques et à l'étude de la généalogie familiale. Du point de vue caractère, je suis plutôt perfectionniste et j'aime chez les autres l'ouverture d'esprit et un peu d'autodérision.

LES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

Huit personnes sont employées dans les services administratifs de la mairie ; chacune dans sa spécialité contribue au bon fonctionnement de la collectivité. Au fur et à mesure des numéros de GIRO.COM, nous ferons connaissance avec chacune d'elles et avec le détail de ses tâches. Dans ce numéro, Marie-Elise BONNET, attachée d'administration, est sous les feux de la rampe. C'est elle qui anime la cellule administrative et effectue le lien entre les élus et les services. Ces services sont ceux de l'état civil et de l'accueil que se partagent Sylvie KELLER et Marie-Thérèse DEMEUSY, de l'urbanisme et de la

comptabilité générale où officie Michel JACQUEZ, de l'action sociale et de la comptabilité fournisseurs gérés par Hélène MILLOT, du secrétariat tenu par Catherine PEREZ, de l'informatique, du patrimoine et de la communication pris en charge par Emmanuel STEINER, des actions de médiation et de contact avec les administrés menées par Benoît GREGET. Ces personnels sont au service des citoyens et sont accessibles pour traiter les actions relevant de leurs compétences. Toutefois ils ont aussi à accomplir certaines tâches administratives qui nécessitent des périodes de concentration et c'est pourquoi

l'accès à ces services est actuellement limité aux périodes 10-12h et 14-18h (17h le vendredi) compte tenu des effectifs eux-mêmes limités. Ces plages, trop restreintes pour de

nombreuses personnes, feront l'objet d'une réflexion et d'un réaménagement dans le cadre du passage aux 35h qui interviendra en 2001 pour le personnel communal.

QUI ETES VOUS MARIE-ELISE BONNET ?

Je suis née à Croix, la commune la plus au sud du Territoire. Mon parcours est assez varié avec des études de lettres à Besançon, puis à Versailles, une première activité professionnelle dans le notariat à St Martin de Crau (dans le sud!) puis à Vitte, une réussite au concours de secrétaire générale et ainsi un début de carrière administrative à la mairie



de Delle, puis d'Essert et enfin de Giromagny comme directrice des services. *(NDLR: M-E Bonnet est titulaire d'une licence de lettres modernes, d'une maîtrise de droit et d'un DESS de droit rural; ce n'est donc pas elle qui va perdre son latin, qu'elle domine fort bien, dans les imbroglios administratifs!)* J'ai deux filles, Mathilde (9 ans) et Louise (6 ans) et le peu de loisirs qui me reste après m'être occupée de mes enfants est consacré aux marches et ballades à vélo, à la musique classique, au cinéma (Bertolucci, Taviani, Truffaut sont parmi mes auteurs préférés) et à la lecture sur les thèmes de la psychologie et des médecines douces. J'apprécie beaucoup la sincérité et la spontanéité chez les autres et en ce qui me concerne, je me trouve trop exigeante. Mon travail à la mairie est surtout un travail de coordination entre les différents acteurs de la vie municipale.



Marie-Elise BONNET

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

La commission communication a été la première à se réunir dès le 30 mars, pour préparer la sortie du nouveau GIRO.COM. Cette commission, composée de Céline BORDIER, Christian CODDET, Cyrille COULON, Agnès FREYBURGER, Jean LEFEVRE, Marie-Noëlle MARLINE, Sébastien MONA, Marie-José NOVIER, Marie-Thérèse ROOST, Philippe SIMONIN, est aussi ouverte à toutes les bonnes volontés. Lors de cette première réunion, elle a adopté le principe d'une réunion mensuelle (prochaine réunion le 2

mai à 20H30) et a focalisé son travail sur la publication du nouveau GIRO.COM mensuel en définissant ses grandes lignes éditoriales qui s'organiseront selon des rubriques suivies d'un numéro à l'autre (dites nous ce que vous en pensez !). Il y a beaucoup de pain sur la planche et la prochaine réunion sera consacrée au GIRO.COM de mai, à la définition des grands axes de travail et à leurs priorités, à l'esquisse d'un plan de communication interne et externe, y compris un site internet.



La commission communication s'est réunie le 30 mars. Elle a travaillé à l'édition de ce premier numéro mensuel.

A QUOI ÇA SERT ?

En 1994, Giromagny et Lepuix-Gy décident de s'unir pour créer la communauté de communes de la Haute Savoureuse (CCHS) qui débute ainsi son activité en janvier 1995. En janvier 1998, Rougegoutte et Vescemont adhèrent à cette communauté et sont bientôt rejointes par Chaux, La Chapelle sous Chaux, Auxelles-Haut et Auxelles-Bas. Au départ, les compétences de la CCHS se sont focalisées sur la question urgente de la protection et de la mise en valeur de l'environnement (dans le cadre de l'évolution des lois), question qui se traduit en fait principalement par les besoins d'assainissement des eaux usées. C'est ainsi que voit le jour une nouvelle station d'épuration (qui sera inaugurée le 19 mai prochain) et les nombreuses rénovations et extensions de réseaux qui ont largement affecté la circulation dans notre commune durant l'année 2000. Progressivement les compétences de la CCHS ont été étendues, à la demande des communes, notamment au développement économique avec la mise en

commun de zones d'activité économique nouvelles et l'acquisition de parts dans la zone de l'Aéroparc de Belfort-Fontaine, puis à la culture et au tourisme avec la prise en charge récente du fonctionnement du théâtre du Pillier, du centre socio-culturel et plus récemment encore de l'office du tourisme. La CCHS a aussi compétence dans le domaine de l'aménagement de l'espace comme la mise en valeur de dessertes à vocation touristique (aménagement des chemins du Mont Jean par exemple).

Le budget de la CCHS est alimenté par une fiscalité directe (les 4 taxes locales), les ressources de répartition de la taxe professionnelle, les dotations de l'état, les subventions de différents organismes (agence de l'eau par exemple), les participations des communes, les emprunts et aussi les redevances liées aux services rendus (assainissement en particulier comme détaillé ci-après). Le siège de la CCHS est situé à Giromagny, Faubourg de Belfort, au lieu dit "la Grande Prairie".



La Communauté de Communes de la Haute Savoureuse a été créée le 1er janvier 1995.

La station d'épuration sera inaugurée le 19 mai prochain.

Daniel ROTH, maire de Lepuix-Gy, a été élu président de la Communauté de Communes de la Haute Savoureuse le 6 avril.

L'assainissement de l'eau, une facture qui ne manque pas de sel !



Un emploi d'agent technique est disponible à la mairie de Giromagny.

Un touriste belge a Giromagny, une fois !

Ont aussi participé à la création de ce numéro : Céline BORDIER, Cyrille COULON, Marie-José NOVIER, Marie-Thérèse ROOST, Emmanuel STEINER, Benoît GREGET, Marie-Elise BONNET, Marie-Noëlle MARLINE, Michel STOLTZ.

Le conseil de la CCHS est composé de 24 délégués titulaires et de 17 délégués suppléants. Ce conseil élit un bureau composé d'un président, d'un vice-président délégué et d'un vice-président par compétence, soit 8 membres au total. Au sein de ce conseil, Giromagny est représentée par 8 délégués titulaires (Bernard ANTOINE, Christian CODDET, Gilbert DEMOUGE, Jean LEFEVRE, Joseph NATTER, Gilles ROY, Philippe SIMONIN, Michel STOLTZ) et 4 délégués suppléants (Agnès FREYBURGER, Monique HELBERT, Denis MARSOT, Marie-Thérèse ROOST).

La première réunion de la mandature s'est tenue le 6 avril afin notamment d'élire le président (Daniel ROTH, maire de Lepuix-Gy), le

vice-président délégué (Gilles ROY, maire de Giromagny), et les 6 autres vice-présidents.

La seconde réunion s'est tenue dès le 13 avril afin d'examiner les comptes 2000 et de voter le budget primitif 2001. La plus grande partie de ce budget sera encore consacrée aux actions d'assainissement. La poursuite de l'extension des réseaux et la mise en service progressive de la station d'épuration conduisent à une forte augmentation des dépenses à laquelle correspond une augmentation pas moins importante à la fois des taux d'imposition (de l'ordre de 13%) et des redevances sur l'eau avec un passage de 3F45/m³ à 6F49/m³ du tarif d'assainissement (cette somme étant probablement encore appelée à augmenter dans les années futures).

LES SPORTS

La charge de ce numéro ne laisse pas beaucoup de place à cette rubrique mais ultérieurement revanche sera prise avec des reportages sur les principaux événements et des calendriers plus détaillés. Rappelons tout de même le franc succès des " foulées de Giromagny " organisées par l'USG le dimanche 8 avril avec la participation de près de 450 coureurs.

Le 29 avril, au stade TRAVERS (salle couverte en cas de pluie), aura lieu le tournoi annuel du tennis, avec la finale à partir de 15h.

Le 19 mai à 14h00, présentation des installations sportive du F.C. Giro-Lepuix.

Le 27 mai, départ à 9h30, place de l'Intermarché, du Giro-tour VTT avec 2 circuits de 25 et 40 km.

LA CULTURE

Le 9 mai, journée de l'Europe. Pour la 4^{ème} année consécutive, la commune organise une manifestation du 5 au 12 mai pour les écoles (du CE2 à la 5^{ème}) avec des photos dans les vitrines des commerçants et une exposition au centre socio-culturel. Matinée d'animation à la salle des fêtes et proclamation des résultats du concours le 12 mai en compagnie des enseignants.

En juillet, l'association SOLIDAMITIE organise des voyages découverte de la Roumanie à l'occasion du bicentenaire de Slanic-Moldova. Formule courte en avion du 14 au 20 juillet et formule longue en minibus du 12 au 28 juillet avec en plus les visites de Vienne et de Budapest. Renseignements et inscriptions auprès de Catherine DUMAS (0 384 27 1375) ou Claudine COLLIN (0 384 29 0311).

OFFRE D'EMPLOI

Par suite du départ à la retraite d'un agent des services techniques, un emploi d'agent technique, niveau CAP, sera disponible à la mairie de Giromagny à partir du 1^{er} juillet.

Les candidatures sont à adresser à Mr. le maire avant le 21 mai. Des renseignements détaillés peuvent être obtenus en mairie auprès de Mme BONNET.

TRIBUNE LIBRE

Samedi 7 avril, Mr. van BROEKELEN, touriste Belge de passage et spécialiste en détails de tout genre compulse un journal gratuit déposé à la boulangerie du coin. A la lecture de ce dernier, les horaires d'ouverture des secrétariats des mairies du canton lui laisseront à penser que Rougegoutte malgré ses 900 habitants en est le chef-lieu. La raison est toute simple, c'est ouvert 5 heures de plus par semaine et en particulier, ce qui est appréciable le samedi matin de 9h à 12 h. Tout

comme Mr. van BROEKELEN, Mme BERGAMOTE, Giromagnienne depuis peu se cassera le nez devant la porte de sa mairie en ce samedi pluvieux d'avril. La pertinence de notre ami Belge lui fait dire à la cantonade : " comment une bourgade de 3500 âmes peut-elle se permettre une telle chose, une fois ? ". Je lui répondrai que le nouveau conseil municipal allait y remédier, cette fois. Enfin, je me suis laissé aller à penser qu'il allait le faire.
(texte de Cyrille COULON)

GIROPOTINS

Jacques DUMAS par-ci, Jacques DUMAS par(t)-là... Notre dynamique photographe passe la main à Marie-Ange RUEZ pour son

magasin photo et à Didier COUTELIER pour la présidence du centre socio-culturel? Ah les feux de la grande ville!